

devait pas durer longtemps. Un nouvel orage se forma, qui vint éclater en 1764. Le Parlement exigea de tous les Jésuites un serment que leur interdisait leur conscience, et tous ceux qui ne l'avaient pas prêté, furent bannis du royaume. Le P. des Billons aurait tout souffert, plutôt que d'abjurer un institut, auquel il était lié par des vœux solennels. Il aima mieux être pros- crit que d'être parjure, et préféra l'exil à la prévarication.

L'Electeur palatin Charles-Théodore, protecteur éclairé des lettres et des arts, lui offrit un asile aussi honorable qu'avanta- geux, lui donna un logement dans le collège de Manheim, y ajouta une pension d'environ mille écus, argent de France, et fit rembourser par sa Chambre des finances les frais du transport de ses livres. L'Electeur dont la bonté pour le P. des Billons ne se démentit jamais, l'admettait souvent auprès de lui. Un accueil si distingué méritait d'être célébré dans les vers du poète. Il en fit le sujet d'une de ses plus belles fables, *Avis Exul* (1), où la générosité de son protecteur est louée avec une heureuse délica- tesse. Toutes ces faveurs parurent d'autant plus précieuses au P. des Billons, qu'elles lui furent accordées sans qu'il eût l'em- barras de les solliciter. La réserve avec laquelle il en usa fut le seul moyen qu'il voulut employer pour les conserver. Il ne de- manda rien ni pour lui, ni pour les siens. Son âme droite et fière était inaccessible à l'intrigue et à l'ambition. Il fut toujours reconnaissant, jamais adulateur.

Le P. des Billons sembla revivre en reprenant l'habit qu'il avait été contraint de quitter. Ravi de se trouver de nouveau avec des Religieux de son Ordre, il y recouvra quelque chose de la joie et du bonheur qu'il avait perdus, et, plein d'égards pour ses confrères, il donna à ses supérieurs des preuves constantes d'une entière dé- fference. Se contentant de peu, n'exigeant rien, il ne fut à charge à personne. Il édifia tout son entourage par sa régularité, et se montra toujours d'une grande modestie, au milieu des distinctions qui lui venaient d'un prince aimable et généreux. Le P. des Billons fut à Manheim ce qu'il avait été à Paris ; la prière fit sa première

(1) C'est la 1^{re} du 1^{er} livre, dans la belle édition de Manheim.